

CONDITIONS GÉNÉRALES

Votre inscription constitue un contrat par lequel vous acceptez tous et chacun des termes et conditions qui suivent. Aucune autre représentation, garantie ou modification ne liera Séjours linguistiques VTE, à moins d'un écrit signé par ce dernier. **Ce contrat prévaut sur toute autre entente relative à votre voyage.** Veuillez donc lire les informations suivantes attentivement. Le terme « étudiant » dans le texte désigne une personne qui achète un séjour de toute nature à l'agence Séjours linguistiques VTE par l'entremise d'un organisateur de groupe ou directement à l'agence.

INSCRIPTION

Nous recommandons de faire l'inscription un minimum de 45 jours avant le début du cours. Aucune inscription n'est considérée avant la réception du bulletin d'inscription et du dépôt correspondant. Un supplément de 50 \$ + taxes est exigé pour une inscription faite 15 jours ou moins avant la date de début des cours (21 jours ou moins entre le 5 juin et le 15 septembre).

Pour vous inscrire, vous devez compléter et signer le bulletin d'inscription et nous le faire parvenir par courriel à info@immersion-vte.com ou le compléter directement sur notre site web <https://immersion-vte.com/inscription/>. Pour tous les séjours, il est possible de faire le dépôt et/ou le paiement final correspondant par carte de crédit Visa ou Master Card, par virement bancaire ou virement Interac, ou encore par chèque, au nom de Séjours linguistiques VTE.

DÉPÔT ET PAIEMENT

Un dépôt de 450 \$ pour le séjour linguistique est requis au moment de votre inscription. Ce montant pourrait varier selon le type d'hébergement. Ce montant ne comprend pas les assurances voyages, le visa étudiant nécessaire pour un programme temps plein aux États-Unis, de même que le dépôt ou le paiement final que peuvent exiger les compagnies aériennes au moment de la réservation d'un billet d'avion.

Dépôt pour un client résident hors Canada : 700 \$. **Le solde devra être complètement payé au maximum 45 jours avant le départ.** Si vous faites un virement interbancaire ou virement international (SWIFT), des frais de 45 \$ par transaction, s'ajouteront à votre facture. Le paiement total est exigé pour une inscription à moins de 45 jours du départ.

CONFIRMATION D'UN SÉJOUR

Un délai de 3 à 5 jours est nécessaire pour confirmer un séjour, suite à la réception de votre bulletin d'inscription dûment complété et signé.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute annulation devra être adressée par courriel à info@immersion-vte.com

Toute annulation entraîne pour l'étudiant les frais suivants :

Politique temporaire en raison du COVID-19 : Informez-vous auprès de votre conseillère pour connaître la date d'annulation sans frais selon la destination choisie. À noter que dans tous les cas, un frais d'administration de 150 \$ non-remboursable sera applicable.

Politique régulière :

- Plus de 45 jours avant le départ : 450 \$ + la partie non remboursable de votre hébergement et, si applicable, la partie non remboursable du billet d'avion et le visa pour les États-Unis.
- De 45 à 22 jours avant le départ : 40 % du prix du séjour, + la partie non remboursable de votre hébergement et, si applicable, la partie non remboursable du billet d'avion.
- De 21 à 15 jours avant le départ : 60 % du prix du séjour, + la partie non remboursable de votre hébergement et, si applicable, la partie non remboursable du billet d'avion.
- De 14 à 8 jours avant le départ : 80 % du prix du séjour, + la partie non remboursable de votre hébergement et, si applicable, la partie non remboursable du billet d'avion.
- 7 jours et moins avant le départ : aucun remboursement
- Après le départ : aucun remboursement

Modification : 50 \$ de pénalité + taxes

Séjours linguistiques VTE ne peut garantir d'obtenir les modifications désirées. Dans le cas où l'étudiant annulerait son séjour linguistique suite à une impossibilité d'effectuer les modifications désirées, celui-ci devra se soumettre à cette politique.

AUTORISATION

L'étudiant autorise Séjours linguistiques VTE à transmettre à l'école les renseignements personnels nécessaires au placement en famille comme l'âge, la condition de santé, les préférences alimentaires, les passe-temps, etc.

RÉCLAMATION

Il est essentiel d'aviser Séjours linguistiques VTE le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec la direction de l'école ou le directeur de Séjours linguistiques VTE (1 800 278-3867, Canada, États-Unis, Hawaï et par courriel pour les autres destinations) afin que la situation puisse être corrigée. **Aucune réclamation ne sera considérée si l'étudiant n'a pas contacté Séjours linguistiques VTE pendant son séjour pour l'informer de la situation.**

ASSURANCES

Séjours linguistiques VTE vous recommande fortement de vous procurer, auprès de l'agence, une assurance annulation dans l'éventualité où, pour des raisons majeures (maladie, blessure, avis du gouvernement ou décès) vous deviez annuler votre voyage avant ou pendant votre séjour et une assurance soins médicaux d'urgence pour la durée du voyage. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. **Il est important de prendre connaissance des exclusions dues aux conditions médicales préexistantes** contenues dans votre police d'assurance au moment de l'achat.

DOCUMENTATION REQUISE

Les étudiants s'engagent à obtenir, à leurs frais, tout document exigé par les autorités gouvernementales compétentes (certificat de naissance, certificat de vaccination, passeport ou visa si nécessaire). Ils doivent vérifier quels sont les documents nécessaires et s'assurer de les avoir en main avant de partir en voyage. En cas de défaut d'un voyageur, le transporteur ou les autorités compétentes pourront lui refuser l'accès à bord et le voyageur ne pourra obtenir de remboursement. Les étudiants doivent également vérifier, auprès d'un CLSC ou d'une clinique des voyageurs, si des vaccins sont nécessaires.

PRIX INDICQUÉS

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens (\$CAD). Ces prix sont sujets à changement sans préavis. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien, ou de l'augmentation du coût du pétrole, etc.

RESPONSABILITÉS DE SÉJOURS LINGUISTIQUES VTE

Séjours linguistiques VTE agit en qualité d'agent en ce qui concerne les écoles, l'hébergement en famille et en résidence, les arrangements d'hôtels ou de transport soit par avion, autocar ou autre et n'assume aucune responsabilité pour tout retard, perte de biens personnels, blessure, accident, décès, dommage, incommodité, perte de plaisir, bouleversement, désappointement, détresse ou frustration d'ordre physique ou mentale résultant d'une erreur d'un de ses fournisseurs ou agents.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT

L'étudiant s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que l'étudiant est à l'étranger. Dans les cas où un étudiant aurait une conduite préjudiciable aux autres étudiants ou aux fournisseurs de services et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services ou de son représentant, l'étudiant sera expulsé et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que l'étudiant devra déboursier pour son hébergement, sa nourriture et son transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Avant de faire votre inscription, il est préférable de parler avec une conseillère de Séjours linguistiques VTE, au 1 877-278-3867 pour vous assurer que le produit correspond à vos attentes.

Veuillez bien lire les clauses des conditions générales ci-haut, remplir le formulaire d'inscription et répondre aux questions sur le choix de votre famille d'accueil le cas échéant.

